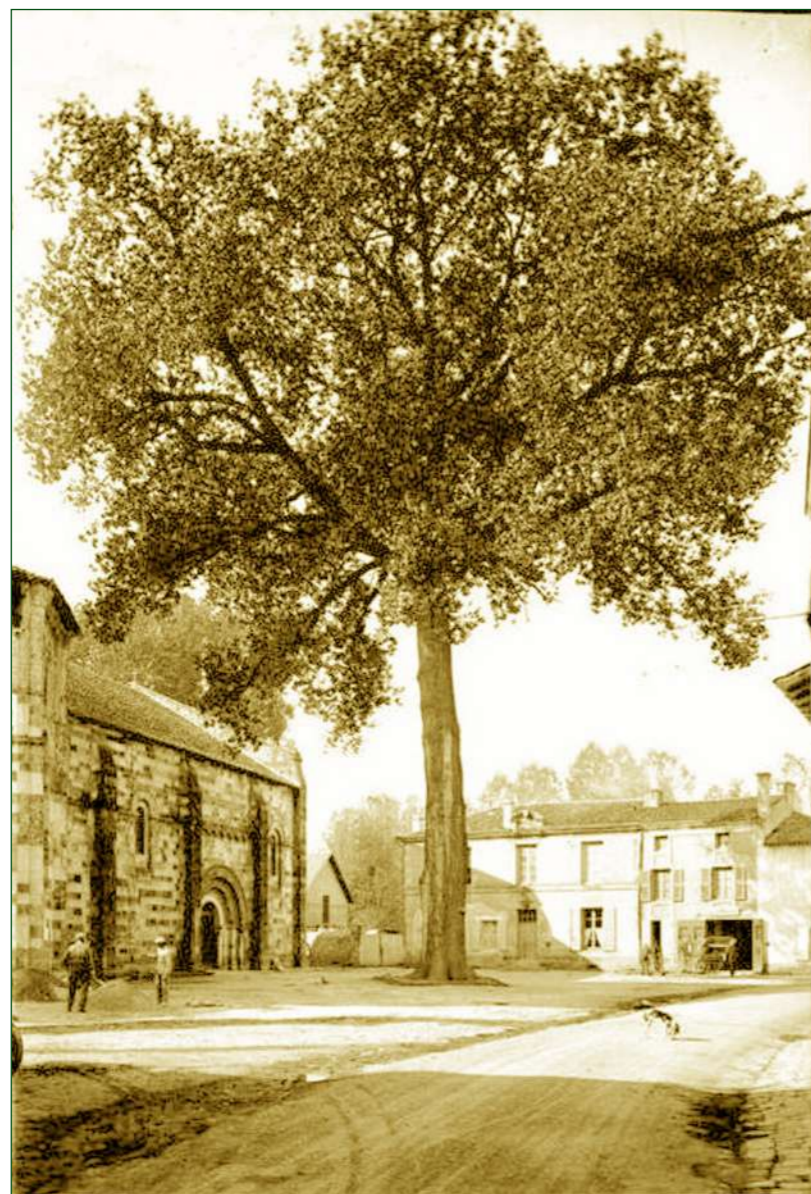


Nous n'avons aucune autre trace dans les archives de cet arbre qui avait été planté à Gençay le 27 mars 1848.

En revanche, l'arbre de la Liberté planté à la fin de la Guerre 1939-1945 fait toujours partie du paysage gencéen, au milieu du champ de foire. C'est sur l'initiative du maire Emilien Fillon que cet arbre a été mis en terre en novembre 1945.

C'est Mr André Bernard, créateur de « La pibole », et personnage éminent des fêtes gencéennes, qui tenait l'arbre, alors que Monsieur Depoix, boulanger, a mis la première pelletée de terre.

C'est donc lui qui, à bientôt 80 ans continue de tenir son rôle de gardien de la mémoire et de la Liberté.



Place de la Liberté
Saint-Maurice la Clouère



Dossier réalisé par Pierre CHEVRIER
Sur la base des notes de Michel VALIERE (et de compléments Wikipédia)
Documentation : Jean-Jacques CHEVRIER
Mise en pages : Fernando COLLA
Centre de ressources « e-vellour » - février 2024
Centre Culturel - La Marchoise



Nous entrons dans une période de célébration de la fin de la seconde Guerre mondiale et de la Libération du territoire ; à cette occasion, il est bon de rappeler une pratique sociale dont l'origine est très ancienne, et qui était de planter un arbre destiné à rappeler aux générations à venir un grand moment de joie collective et de renouveau.

En 1971, Michel Valière avait mené une enquête territoriale sur le département de la Vienne, s'adressant aux élus et habitants d'un grand nombre de communes ; il avait ainsi collecté de nombreux éléments de la « petite histoire », qui retient les traces des traditions des bourgs et villages ; c'est ce travail qui va nous servir de guide.

La tradition principale qui mène aux arbres de la Liberté est celle des « mais » ; on plantait un « mai », en général un bouleau, sans racines, pour célébrer la vie et le printemps triomphant de l'hiver.

Le premier arbre à Saint-Gaudent

C'est sur ces bases que la Révolution de 1789 a provoqué la plantation de milliers d'arbres à travers la France, dont le premier semble avoir été celui de St-Gaudent dans le sud de la Vienne, à l'initiative du curé Norbert Pressac de la Chagnaye. Rappelons que le 21 mars 1989, François Mitterrand, Président de la République, a lancé les festivités du bicentenaire de la Révolution en venant replanter un arbre de la Liberté (un chêne américain), sur la place de Saint-Gaudent.

En mai 1790, le jour de l'organisation de la municipalité, il fait arracher dans la forêt un chêneau de belle venue et le fait transporter sur la place du village où les deux sexes réunis concourent à le planter ; il les harangue ensuite sur les avantages de la révolution et de la Liberté : « Au pied de cet arbre, dit-il, vous vous souviendrez que vous êtes français, et, dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté ». Alors, tous les citoyens qui avaient des procès consentent sur sa demande à



Norbert Pressac de la Chagnaye
(1751 - 1822)

les terminer par arbitres ; ils s'accordent sur le choix, et s'embrassent après avoir entendu leur sentence ; et

les chants d'allégresse terminent cette fête digne d'un peuple libre (Extrait d'une lettre signée Reynier, diffusée dans *Le Moniteur* du 25 mai 1790).

En 1794, an II de la République, Henri Grégoire (1750-1831), dit « l'Abbé Grégoire », membre de la Convention Nationale, publie son *Essai historique et patriotique sur les Arbres de la Liberté*.

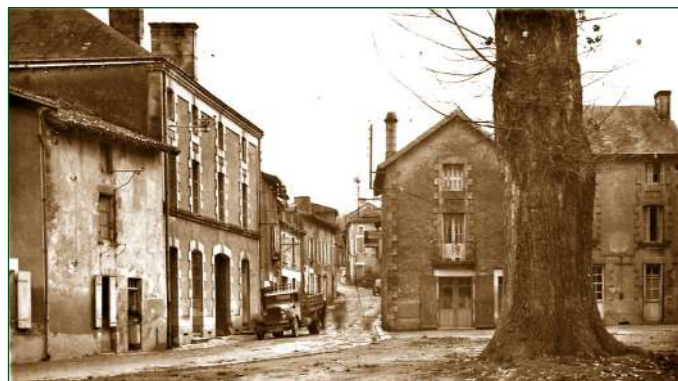
Pourtant, les arbres de la liberté ne firent jamais l'unanimité. Le 31 mars 1794, à Clermont, Michel Fauré fut guillotiné pour avoir déraciné un arbre et crié « Vive le roi ! »

Sous la Restauration, Louis XVIII donna des ordres pour que furent déracinés ces emblèmes de la Révolution. Par la suite, lors de chaque soubresaut révolutionnaire, de nouveaux arbres furent plantés. Ce fut le cas en juillet 1830, lors des Trois glorieuses qui devaient porter Louis-Philippe sur le trône. En 1848, lors de la révolution de février, on en planta plus encore. Mais en 1850, le préfet de Paris fit abattre tous les arbres de la liberté de Paris. En 1870, lors du retour de la République, on en planta de nouveaux ; puis encore en 1889, pour le centenaire de la Révolution, et en 1892. En encore, à la fin des deux guerres mondiales. Mais à chaque époque, ces arbres de la liberté ont eu leurs défenseurs et leurs opposants (*Wikipédia*).

L'arbre de la Liberté était de préférence un chêne pour sa beauté et sa fierté, et son assurance de longue vie ; mais on choisissait également le peuplier à cause de son nom, proche du peuple (*populus*) ; dans le département de la Vienne, le choix des essences a été très divers ; on trouve des tilleuls, des acacias, des marronniers, des ormeaux, des résineux... et même un séphora (Morton, 1848). Le lieu de plantation était un endroit « populaire » : place publique au centre du village, devant la mairie, dans la cour de l'école, près de l'église ou du Monument aux morts.

La Liberté à Saint-Maurice

Le peuplier planté devant l'église de Saint-Maurice à l'occasion de la Révolution de 1848 (Deuxième République) a énormément et durablement



Place de la Liberté
Saint-Maurice la Clouère

marqué la vie locale. Il dominait littéralement le bourg, et de nombreuses photos témoignent de son ampleur. Il avait été planté le 11 février 1849, et dut être abattu en novembre 1950 après qu'une de ses grosses branches soit tombée sur la voiture de Mr Prost, de Civray. C'est l'entreprise Bonvalet de Saint-Secondin, qui fut chargée de l'abattage : « Les bûcherons ont pris tellement de précautions qu'ils ont réussi à faire leur travail sans dégrader, ni l'église, ni les maisons voisines » (*Le Libre-Poitou* du 30 novembre 1950). Le peuplier mesurait 35 mètres de haut, et avait une circonférence de 5m30. Après l'abattage, le tronc a été transporté et abandonné près de la gare de Saint-Martin l'Ars.



La Clique au pied de l'Arbre de la Liberté
sous les ordres de Gilbert Georges

Pendant un siècle, une fête de la Liberté s'est déroulée autour du peuplier au mois d'août ; il y avait un marché et des jeux (boules, mât de coq) ; les paysans déversaient tous les ans au pied de l'arbre des seaux de vin (comme dans beaucoup d'autres communes), et du blé. Une société de « Tir et de préparation militaire » fut constituée, et prit le nom de « La Liberté » ; ce



La Clique en place pour l'animation
de la Fête de la Liberté

nom a perduré dans les associations de sport et de musique jusqu'à présent. C'est dans le cadre de la fête de la Liberté que s'était constituée la formation musicale « La Pibole », dans les années 1920, et à sa suite la clique, dont les premiers exercices se sont faits en tournant autour du peuplier (voir Balade n° 130 du 3-12-2023).

Une chanson, « Saint-Maurice en vacances », célèbre l'arbre de la Liberté :

Etranger, tu t'arrêtes
Devant not' peuplier
Qui dresse haut sa tête
Vive la Liberté !

D'notre église historique
Il semble le gardien
Et peut faire la nique
Au Vieux Château voisin
(2° et 3° couplets)

Pour compléter ce panorama de la célébration de la Liberté à Saint-Maurice, il faut évoquer la plantation, le 30 novembre 1919, d'un ormeau, près de l'école du Dognon, pour célébrer la fin de la Guerre de 1914-1918. Le plant avait été donné par Alexandre Lagorce, et porté par le jeune Roger Auzanneau jusqu'au café de Monsieur Guigné, maréchal-ferrant et violoneux. Au moment de la plantation, l'arbre a été tenu par Félix Thouvenin, le plus ancien des combattants d'alors. Au pied de l'arbre, on a enterré une bouteille de vin, et une bouteille (vide) de limonade contenant la liste de tous les anciens combattants. Le soir, Constant Pérault, le célèbre violoneux de Brion, a donné un bal dit « Bal des démobilisés », à la maison d'école, dans une liesse telle que Pierre Boucher a dansé malgré sa jambe de bois !



Plantation d'un arbre de la Liberté à Champagné
lors du Bicentenaire de la Révolution
(doc. : Jackie LIEGE)

Les arbres plantés à Gençay

Les événements parisiens du 22 au 25 février 1848 (avec l'abdication du Roi Louis-Philippe, le 24), ont des répercussions immédiates à Gençay. Le samedi 4 mars, le *Journal de la Vienne* publie une lettre de A. Teillé

« Dès le samedi matin 26, un drapeau flottait à une fenêtre, sans que la plus petite rumeur ni le plus petit geste menaçant ce soit fait entendre ou apercevoir.

Deux heures après, un second drapeau était arboré sur la halle.

Enfin, le courrier arrivé, lecture du National a été faite à haute voix par un jeune ouvrier de la localité.

Aussitôt après, le cri souvent répété de vive la République ! est sorti de toutes les bouches ; la Marseillaise et autres chansons patriotiques ont été chantées jusqu'à minuit.

Le lendemain 27, le plus grand nombre des citoyens de Gençay s'est mis sous les armes, et, assisté des maire, adjoints et conseillers municipaux, moins un, dont le refus n'est nullement équivoque, a planté sur la place publique, avec les plus grands soins, un arbre de la liberté des plus vivaces, et de taille à être aperçu quand même... L'ordre et le plus grand calme ont présidé à cette glorieuse et solennelle cérémonie, qui a été suivie mille fois répétées de vivent les héros parisiens, la République et la liberté ! »

Au cours de cette cérémonie, A. Teillé est acclamé comme nouveau maire de la commune ; mais les élections n'ont pas été faites ; ce qui provoque une polémique qui se déroule par journaux interposés, et où intervient Mr Nicoullaud, ancien maire ; cette polémique se poursuivra jusqu'en mai, mais déjà à Paris, la révolte est écrasée par le Général Cavaignac (25-26 juin), et Louis Napoléon Bonaparte sera élu Président de la République en décembre.



Panneau qui a longtemps été fixé au tilleul de la Liberté de Gençay (années 1960-1970), mentionnant l'interdiction aux caravanes de s'installer sur le champ de foire